



Problème de douche / Propriétaire

Par **Boa**, le **30/06/2014** à **15:28**

Bonjour à toutes et à tous. rnVoilà, après la récente location d'un appart au 2ème étage et d'une salle de bain complètement rénové nous avons rencontré un soucis avec l'eau.rnL'eau que nous consommons dans la douche s'infiltre dans l'appartement du 1er.rnNous avons fait appel au propriétaire pour qu'il nous règle ce soucis, il a réagit assez tardivement et nous a envoyés un plombier.rnLe plombier à décousu qu'il ne s'agissait pas d'un problème de plomberie mais de carrelage. Nous possédons une douche italienne(pas à même le sol, elle est surélevé) donc nous avons nous aussi pensé qu'il pourrait s'agir du carrelage.rnLe carreleur vient et règle le soucis.rnrnNous informons les voisins du 1er que le soucis à été régler.rn4 jours plus tard, nos voisins rencontre encore les mêmes soucis d'inondations.rnNous ne sommes pas coupable mais face à leur détresse, mon père décide d'insister auprès du propriétaire pour que ce problème d'inondation cesse chez nos voisins du dessous.rnrnIl recontacte le propriétaire. Nous, en attendant la venue des professionnels dans la semaine nous faisons bien attention avec l'eau.rnLe carreleur casse la surface au sol pour trouver l'origine de ce problème et le plombier découvre qu'un tuyau était mal vissé, donc au final c'était bien un problème de plomberie.rnIl font ce qu'il faut pour le tuyau et le problème d'infiltration chez les voisins est donc définitivement régler.rnrnNéanmoins, nous n'avons plus de douche.rnLe propriétaire dit qu'il enverra un pro pour nous refaire une douche, ou plutôt le bac nécessaire pour prendre notre douche.rnLe monsieur en question vient le matin à 8h à 11h et nous rétorque qu'il a finit et qu'il reviendra l'après midi.rnrnJe passe un coup d'œil sur ses travaux, et je me rend compte que rien n'a été fait.rnNous avons toujours les restes du bac mais rien n'a bougé.rnJe décide de prendre des photos pour me rendre compte du avant après, et c'est le même verdict. Aucun travail ne semble avoir été fournit.rnrnJe ne sais pas comment réagir face à ça, je suis en colère et j'ai réellement l'impression que cette histoire de douche va durer longtemps.rnLes travailleurs que l'on nous envoie n'ont pas l'air bien sérieux.rnJe suis une jeune fille de 18 ans qui vit encore sous le couvert de son papa et je sais que j'ai normalement pas le droit de me mêler de ça et que je n'y connais

rien...
Seulement, je me rends compte que mon père est trop gentil face à ces personnes et qu'il ne "force" pas les choses.
Il leur a dit que ce n'était pas normal mais n'est pas assez convaincant auprès de ces gens.
Je ne sais pas si il faut utiliser un moyen de "pression" pour que ces personnes nous règle ce problème au plus vite ou si il en existe...
Voilà, j'écris ce message car j'estime que le propriétaire n'a pas le droit de nous laisser sans douche sur une période de longue durée, car j'estime honnêtement que cela va se produire.
Face à la nonchalance et la malhonnêteté des travailleurs que l'on nous envoient, ainsi que la passivité du propriétaire j'ai cette forte impression.
Voilà, merci d'avance de m'avoir lu.
En espérant un petit peu d'aide.

Par **cocotte1003**, le **30/06/2014 à 20:32**

Bonjour, depuis combien de temps n'avez vous plus de douches, cordialement